



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 15

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 20

Date de convocation : 09/06/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le quinze juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN (a procuration pour M. DUCASSE), Mme GARRIDO (a procuration pour Mme THIEBLIN), M. DUPLA, Mme ULMANN.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. LAMOTHE), THIEBLIN (a donné procuration à Mme GARRIDO), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GOSSELIN).

Absents non excusés : Mme DUBOIS-MAURY, M. BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°15

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DARGELOSSE

Objet : Ville de TARTAS – Agenda 21 – Point des actions 1^{er} semestre 2017 et à venir

PROJET DE DELIBERATION (Bilan et point des Actions AGENDA 21 à Juin 2017) :

Le diagnostic partagé réalisé l'an dernier a donné lieu à la rédaction d'un 1^{er} plan de 22 actions acté et hiérarchisé par le groupe de travail et validé par le groupe de pilotage du projet.

Depuis septembre 2016, a donc débuté la concrétisation des premières actions, à savoir :

- **L'action 1 : « développer l'éco-responsabilité des événements » :** des ateliers ont été réalisés et ont réuni diverses associations qui ont travaillé à la définition des événements écoresponsables et qui ont fait de nombreuses propositions pour adapter leur organisation à ces nouveaux objectifs définis par eux-mêmes

.../...



- **L'action 5 : « création d'un système d'échange local »** : projet en cours de concrétisation après une réunion fin 2016 et un atelier dinatoire réalisé le 6 juin et impulsé par les deux volontaires en service civique du CCAS de la commune. Une trentaine de personnes se sont engagées pour commencer à expérimenter les échanges de biens et de services avant la constitution de l'association qui formalisera le SEL (fin août)
- **L'action 6 : « développer le plan zéro phyto »** : Depuis plus d'un an, l'équipe des services techniques de la commune œuvre à intégrer dans leur fonctionnement quotidien les nouvelles orientations en termes de respect de l'environnement et d'entretien raisonné des espaces verts. Plusieurs actions ont été expérimentées puis modifiées.
- **L'action 7 : « réalisation d'un plan pour l'économie d'énergie des particuliers »** : action développée depuis un an grâce au partenariat établi avec la fondation l'Abbé Pierre et les visites réalisées dans les logements inconfortables. Des techniciens de SOLIHA, de l'ADIL et d'EDF avaient également proposé sur la commune une journée d'information sur les dispositifs existants en matière d'économie d'énergie et sur les réflexes à développer.
Les deux volontaires en service civique continuent à développer cette action par une distribution d'ampoules basse consommation auprès des ménages modestes.
- **Les actions 4 et 18 traitant des économies d'énergie à réaliser au sein des services municipaux et l'action 15 concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire** : autant d'actions qui ont mobilisé les agents municipaux qui ont été source de propositions et n'ont pas hésité à expérimenter d'autres méthodes de travail pour concourir à l'objectif initial.
- **Action 11 « faire connaître les associations aux nouveaux arrivants »** : action engagée depuis l'an passé par la création de différents outils de communication valorisant les associations et les services disponibles sur la commune : guide pratique, contact everyone, réception annuelle des nouveaux arrivants, plaquette et brochure formalisées.
- **Les actions 12 et 13** : des contacts sont actuellement pris afin d'étudier les opportunités de développement sur la commune de sources de production d'énergie alternative.

Au fil des mois et grâce à une communication régulière sur l'Agenda 21, les tarusates ont bien identifié cette orientation prise par la municipalité. Toutefois, à ce jour, les actions engagées ne mobilisent pas tous les acteurs et les actions futures devront susciter d'avantage d'investissement des entreprises et des habitants (familles avec enfants notamment).

Les associations ont participé activement aux travaux engagés. La fête du lac a permis de repérer que certains réflexes étaient questionnés maintenant dans l'organisation d'évènements. Il conviendra maintenant de les soutenir dans ce sens en les aidant à trouver les outils facilitant ce nouveau fonctionnement (plate-forme numérique d'échanges, verres recyclables, matériel de tri mobiles...)

L'investissement des services municipaux et la créativité dans leurs propositions doit également être encouragée dans la durée. Le service EASA pourra se pencher sur les projets réalisés en terme de lutte contre le gaspillage alimentaire et de sensibilisation de l'environnement. Les services techniques pourront continuer à prendre en compte les orientations de l'A21 dans leurs nouvelles missions et concourir à l'information voire la formation des habitants en la matière (action 10)

Le rôle des élus de la commune est de diffuser régulièrement les informations sur la volonté de la mairie afin de susciter l'intérêt des habitants dans les projets en cours et



Au-delà de la concrétisation de ces actions, c'est un suivi dans le temps des engagements pris par les différents partenaires et la promotion de leur investissement qui permettront d'entériner un fonctionnement de la commune plus responsable et plus durable.

Il est proposé à notre assemblée de prendre acte des actions menées jusqu'à présent, et de continuer à travailler aux autres actions tout en sollicitant les meilleurs partenariats possibles.

M. le maire se félicite du travail initié, la démarche a bien été engagée autour du plan d'actions.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

PREND ACTE des actions menées jusqu'à présent et continue à travailler aux autres actions tout en sollicitant les meilleurs partenariats possibles.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES